

## RAPPORTS DE 2015 À L'INTENTION DES PARTICIPANTS ACTIFS ET RETRAITÉS

À la Commission du Régime de retraite de l'Ontario (la Commission), *Promouvoir l'innovation* signifie être continuellement motivés à aller de l'avant, à identifier de nouvelles occasions de grandir et à respecter nos engagements envers nos participants. Ce rapport met en lumière les efforts que nous avons déployés en 2015 et les réussites que nous avons accomplies, et il fait le point sur la situation financière du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario (RRF ou le Régime).

### QUI NOUS SOMMES

La Commission est l'administrateur du RRF. Notre engagement consiste à protéger la viabilité à long terme du Régime, à investir judicieusement son actif, à maintenir la stabilité et l'abordabilité des niveaux de cotisation et à offrir un service exceptionnel à nos participants et à nos intervenants.

### NOTRE GARANTIE

Utiliser des solutions et stratégies novatrices pour :

- protéger la viabilité à long terme du Régime;
- investir l'actif du Régime de façon à optimiser le rendement, tout en respectant des paramètres de risque acceptables;
- maintenir des niveaux de cotisation raisonnablement stables et abordables; et
- offrir un service de premier ordre aux clients et aux intervenants pour leur permettre de tirer pleinement parti de leur participation au Régime.

# PROMOUVOIR L'INNOVATION



## 42 105

Nombre de participants actifs du Régime. Il y a également 36 220 participants retraités et 6 037 anciens participants.

## 23 milliards \$

Actif net (cotisations et revenu de placement) géré par la Commission – en hausse par rapport à 22 milliards de dollars en 2014.

## 98 %

Situation de capitalisation du Régime au 31 décembre 2015 – situation financière solide découlant du travail ardu de notre équipe.

### AU SUJET DU RÉGIME

Le RRF est un régime de retraite à prestations déterminées qui est conçu pour veiller à la sécurité financière de ses participants. Les participants retraités reçoivent une rente calculée selon une formule préétablie (déterminée) qui tient compte de leurs antécédents de rémunération et de leurs années de service auprès du Régime. Pour capitaliser ces engagements, les participants et les employeurs versent tous deux des cotisations au Régime.

200, rue King Ouest, Bureau 2200, Toronto, ON M5H 3X6  
Téléphone : 416-364-8558

[www.opb.ca](http://www.opb.ca)

POUR LIRE LA VERSION  
INTÉGRALE DU RAPPORT  
ANNUEL 2015 EN LIGNE,  
RENDEZ-VOUS À  
[REPORTS.OPB.CA](http://REPORTS.OPB.CA)



Votre pension. Notre garantie.

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL



En 2015, nous avons mis en œuvre de nombreuses initiatives novatrices qui ont renforcé notre réputation à titre de l'un des meilleurs administrateurs de régimes de retraite du monde. Parmi celles-ci, le regroupement des actifs et les services consultatifs auront les plus grandes répercussions sur l'avenir de la Commission.

Depuis le printemps de 2012, nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Ontario et la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) pour ouvrir la voie au regroupement des actifs des régimes de retraite du secteur parapublic. Nous croyons que le regroupement des actifs – par l'intermédiaire de la Société ontarienne de gestion des placements (SOGP) – sera mis en œuvre en 2017. L'actif combiné de la Commission et de la CSPAAT permettra à la SOGP d'attirer et de conserver les employés les plus compétents en matière de placements et d'investir dans un vaste éventail d'occasions. Si elle est mise en œuvre correctement, cette stratégie sera avantageuse pour la situation de capitalisation du Régime, ainsi que pour ses bénéficiaires et intervenants.

Pour veiller à la sécurité des rentes de nos participants, nous devons aussi nous assurer que ceux-ci disposent de l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions judicieuses à leur sujet. En 2015, nous avons relevé d'un cran les services offerts en lançant officiellement nos Services consultatifs à l'intention des participants. Au cours de sa première année, nos conseillers ont aidé près de 2 500 participants à prendre des décisions importantes dans le contexte de leur situation financière globale.

Protéger la viabilité à long terme du Régime demeure notre principale priorité. Notre taux de rendement à long terme depuis l'établissement de la Commission en 1990 s'élève à 8,5 %, ce qui nous a permis d'atteindre une situation de capitalisation de 98 %. Grâce à une gestion responsable et prudente, nous avons conservé des taux de cotisation parmi les plus abordables du secteur public, tout en protégeant les prestations.

David Brown, Peggy Gilmour et Shamira Madhany ont terminé leur mandat au sein du conseil en 2015. Je tiens à les remercier des conseils réfléchis et du service exemplaire qu'ils nous ont fournis pendant plusieurs années. Je tiens aussi à accueillir nos nouveaux membres, soit Kevin Costante, Lisa Hillstrom et Michelle Savoy.

Sur une note personnelle, mon mandat en tant que présidente du conseil prendra fin en juin de cette année. Ce fut un honneur pour moi de desservir les intervenants pendant plus de 12 ans et un grand plaisir de travailler avec les autres membres du conseil et avec l'équipe de dirigeants de la Commission. L'engagement de la Commission envers l'excellence et l'innovation, jumelée avec sa capacité confirmée de réagir rapidement et efficacement aux changements, nous positionne bien pour assurer la santé du Régime pour la génération actuelle et les générations à venir.

M. Vincenza Sera  
Présidente du conseil

Pour connaître les réflexions additionnelles de la présidente du conseil en matière de gouvernance, visitez [reports.opb.ca/chaire](http://reports.opb.ca/chaire)

## MESSAGE DU PRÉSIDENT



Je suis très fier de tous les accomplissements que la Commission a réalisés depuis ses 25 années à titre d'administrateur du Régime. En 2015, nous avons réussi à surmonter les hauts et les bas des marchés pour enregistrer un rendement de 6,14 %, et ce, en contrepartie de l'un des ratios des frais les plus faibles de l'industrie.

Pendant une période où les régimes à prestations déterminées se retrouvent de plus en plus sous le microscope, la responsabilité, la discipline et la transparence de la Commission ont permis de l'établir à titre d'organisme gouvernemental responsable, respecté et digne de confiance.

Nous sommes fermement engagés envers la protection de la viabilité et de l'abordabilité à long terme du Régime. À cette fin, nous effectuons régulièrement des études de la capitalisation à long terme pour déterminer si les taux de cotisation permettront de le financer adéquatement. Bien que l'étude de 2014 n'ait pas démontré la nécessité immédiate d'apporter des modifications immédiates, nous savons que les gens vivent plus longtemps, ce qui propulse les coûts à la hausse, sans compter que les perspectives de placement sont plutôt sombres et que les taux d'intérêt ne montrent aucun signe d'amorcer une trajectoire haussière à court terme.

En 2016, nous passerons en revue nos hypothèses économiques et démographiques, et effectuerons une étude de la capitalisation à long terme pour évaluer le caractère adéquat de nos taux de cotisation. Si cette étude démontre la nécessité de modifier les taux de cotisation, nous formulerions des recommandations à cet effet à l'intention du promoteur du régime.

Bien que nous continuions à gérer nos dépenses prudemment et diligemment, nous devons commencer à nous atteler à certaines initiatives cruciales en 2016. Nous vérifierons notamment que nos systèmes technologiques demeurent sécuritaires, qu'ils répondent aux besoins en évolution constante de nos clients et intervenants et qu'ils appuient notre stratégie numérique progressive. Cela nous positionnera au début d'un projet de modernisation des TI pluriannuel en 2017.

Avec le lancement de nos Services consultatifs, l'année 2015 a représenté un pas en avant considérable dans l'excellence de nos services. Je suis très heureux de vous informer qu'en 2014, la Commission a été nommée parmi les deux meilleurs administrateurs de régimes de retraite au Canada, sur 13, et l'un des cinq meilleurs sur 77 à l'échelle mondiale. Ce classement provient de CEM, une importante société d'analyses comparatives des régimes de retraite.

Nos réussites n'auraient pas été possibles sans un engagement partagé envers le désir d'aller au-delà du devoir – et sans un questionnement sur les façons de respecter nos engagements auprès des participants et d'innover pour veiller à leur sécurité financière à la retraite. Je tiens à remercier le conseil d'administration, l'équipe de direction et tous les employés pour leur dévouement, leur engagement et leur travail ardu. Je suis convaincu que notre approche responsable à l'égard de l'administration des rentes et de la gestion des placements, de même que notre engagement envers l'innovation, continuera de protéger la viabilité à long terme du Régime.

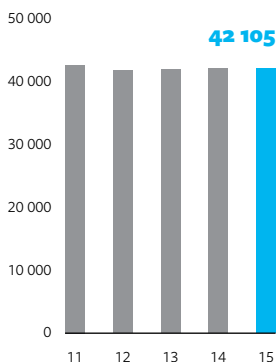
Mark J. Fuller  
Président et chef de la direction

Pour connaître les réflexions additionnelles du président et chef de la direction, visitez [reports.opb.ca/ceo](http://reports.opb.ca/ceo)

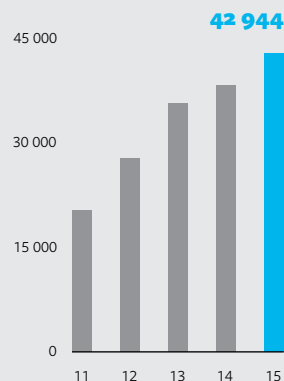
## POINTS SAILLANTS EN MATIÈRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

La Commission est déterminée à offrir un service à la clientèle de premier ordre. En offrant des outils novateurs qui favorisent la prise de décisions informées, nous pouvons veiller à ce que la retraite de nos participants repose sur des assises solides.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS ACTIFS



### ACCÈS AUX SERVICES ÉLECTRONIQUES



### INTERACTIONS AVEC LES CLIENTS

**13 258**

participants ont utilisé l'outil de planification de la retraite en ligne

**2 868**

demandes d'estimation du prix de rachat de droits à pension

**2 624**

demandes de changement de bénéficiaire traitées en ligne

**1 179**

changements d'adresse traités en ligne

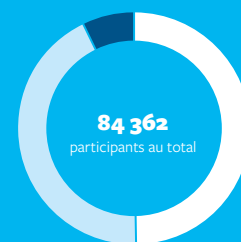
**33 137**

inscriptions aux services électroniques par des participants actifs et retraités

**158**

présentations à l'intention des participants

### PROFIL DES CLIENTS

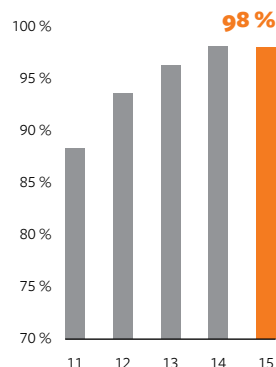


- 42 105 participants actifs
- 36 220 participants retraités
- 6 037 anciens participants

## FAITS SAILLANTS EN MATIÈRE DE PLACEMENTS ET DE CAPITALISATION

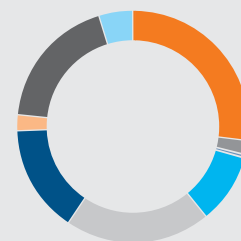
Nous nous sommes munis des outils nécessaires pour réagir rapidement à l'évolution des marchés. Cette agilité a aidé notre équipe des placements à composer avec des marchés très turbulents et à obtenir un rendement de 6,14 % en 2015.

### SITUATION DE CAPITALISATION



### COMPOSITION DE L'ACTIF

Au 31 décembre 2015

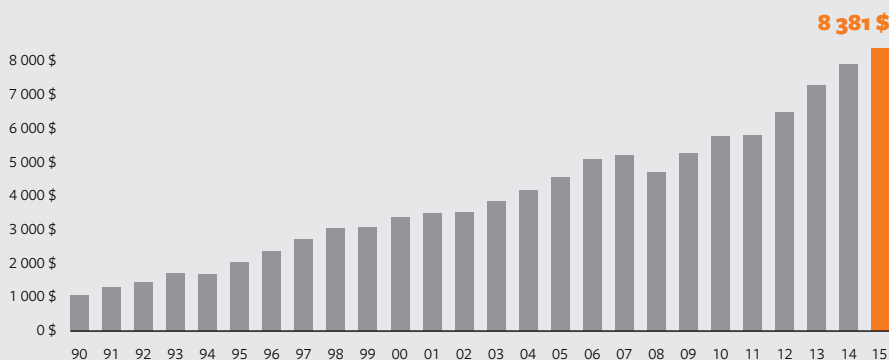


- 26,7 % Titres à revenu fixe<sup>1</sup>
- 1,8 % Obligations à long terme
- 0,3 % Obligations à rendement réel
- 9,8 % Actions canadiennes
- 20,5 % Actions de pays étrangers développés
- 15,0 % Actions de pays émergents
- 2,4 % Actions de sociétés fermées
- 18,5 % Immobilier
- 5,0 % Infrastructure

<sup>1</sup> Le montant des titres à revenu fixe comprend la valeur négative de -0,3 % des espèces et quasi-espèces.

### CROISSANCE DE L'ACTIF DU RÉGIME

Croissance de 1 000 \$ depuis la création



**POUR LIRE LA VERSION INTÉGRALE DU RAPPORT ANNUEL 2015 EN LIGNE, RENDEZ-VOUS À REPORTS.OPB.CA**

## FRANC-PARLER AVEC JILL PEPALL, CHEF DES PLACEMENTS



En 2015, l'équipe des placements de la Commission a continué de dégager des rendements stables malgré les conditions de plus en plus tumultueuses.

L'équipe des placements a réussi à surmonter des conditions économiques turbulentes pour obtenir un rendement de 6,14 % en accroissant ses ressources de gestion interne de l'actif et en resserrant ses liens avec des partenaires de même mentalité.

Jill Pepall, vice-présidente directrice et chef des placements de la Commission, nous offre et parle des avantages du regroupement des actifs et de la façon dont les stratégies de placement de la Commission positionnent le Régime pour tirer parti de la volatilité prévue en 2016.

### EN 2015, VOUS AVEZ DEVANCÉ LE RENDEMENT DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE. À QUOI ATTRIBUEZ-VOUS CETTE RÉUSSITE?

La réussite de la Commission en 2015 est principalement attribuable à nos décisions judicieuses en matière de répartition tactique de l'actif, à la performance vigoureuse de notre portefeuille immobilier et à la possibilité de mettre à profit nos ressources internes pour tirer parti des conditions changeantes dans toutes les catégories d'actif.

### POURQUOI LES MARCHÉS PRIVÉS REPRÉSENTENT-ILS UN ASPECT IMPORTANT DE LA STRATÉGIE DE PLACEMENT DIVERSIFIÉE DE LA COMMISSION?

Compte tenu de l'horizon à long terme de la Commission, des placements dans des actifs privés représentent une façon naturelle d'accroître le rendement et la diversification, en délaissant un peu plus les marchés publics. Les actifs tangibles (infrastructure et immobilier) protègent le Régime contre la volatilité, car une grande proportion de leurs rendements est sous forme de liquidités stables. Bien que les placements sur les marchés privés puissent s'accompagner de frais supérieurs, ceux-ci sont quelque peu neutralisés par les rendements supérieurs. De plus, les transactions négociées sur ces marchés peuvent offrir de meilleurs droits, protections et caractéristiques de gouvernance que celles rattachées aux marchés publics.

### EN 2017, LA COMMISSION A L'INTENTION DE METTRE EN ŒUVRE L'INITIATIVE DE GROUPEMENT DES ACTIFS AVEC LA CSPAAAT QUE LE GOUVERNEMENT A RÉCEMMENT ANNONCÉE. QUELS SONT LES AVANTAGES DE CETTE INITIATIVE POUR LE RRF?

L'initiative de regroupement des actifs a pour but de créer un nouveau gestionnaire en placements de calibre international, la Société ontarienne de gestion des placements (SOGP), qui fournira au RRF et à la CSPAAAT, initialement, ainsi qu'à d'autres régimes du secteur parapublic de l'Ontario, des conseils en placements abordables. Le regroupement des actifs des régimes de retraite du secteur parapublic permettra à la Commission et à d'autres régimes d'accéder à des occasions de placement plus importantes à moindres coûts, à des recherches et une gestion des risques améliorées et à un rendement corrigé du risque supérieur. La Commission conservera le droit de propriété et le passif de retraite du Régime, de même que les philosophies et les politiques de placement. Cela permettra de préserver l'importante relation entre l'actif et le passif du Régime.

Pour plus de franc-parler avec la chef des placements, Jill Pepall, visitez [reports.opb.ca/cio](https://reports.opb.ca/cio)

## QUESTIONS ET RÉPONSES AVEC LE CHEF DES RENTES



Le chef des rentes, Peter Shena, nous parle de la façon dont la Commission gère les rentes et de certaines des façons prometteuses dont nous relevons d'un cran notre service à la clientèle.

### POURRIEZ-VOUS NOUS PARLER DES RAISONS POUR LESQUELLES LA COMMISSION A LANCÉ LES SERVICES CONSULTATIFS?

Nous avons lancé les Services consultatifs en 2015 pour aider les participants à prendre des décisions éclairées concernant leur rente dans le contexte de leur situation financière et de leurs circonstances personnelles. Nous croyons qu'il nous incombe de veiller à ce qu'ils comprennent mieux les options à leur disposition et les répercussions possibles de leurs décisions sur leur sécurité financière à la retraite.

Au cours de la première année de ce programme, nos conseillers ont aidé près de 2 500 à prendre des décisions et nos cinq ateliers ont fait salle comble. Cette réaction confirme le besoin marqué de comprendre les décisions liées aux rentes. Nos Services consultatifs ont aussi suscité un certain intérêt au sein de l'industrie. On nous demande de parler de ce que nous offrons et des raisons de le faire.

### QUAND LES PARTICIPANTS DEVRAIENT-ILS COMMENCER À RÉFLÉCHIR À LA RETRAITE ET À LA FAÇON DONT LE RRF PEUT LES AIDER À ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS FINANCIERS?

Les décisions que prennent les participants aujourd'hui peuvent avoir des répercussions sur leur réalité de retraite de demain. C'est pourquoi ils doivent commencer à réfléchir à la planification de la retraite très tôt. Notre gamme d'outils en ligne, y compris notre Estimateur des rentes et notre Planificateur de la retraite, représente un bon point de départ pour aider les participants à comprendre la place de leur rente dans leur plan global et à déterminer s'ils épargnent suffisamment en vue de la retraite. Après cela, les participants peuvent prendre rendez-vous avec un de nos conseillers du service à la clientèle pour les aider, notamment, à choisir une date de retraite. Ces personnes ne prennent aucune décision à la place des participants, mais elles leur fournissent des conseils précieux.

### LA COMMISSION PARTICIPE ACTIVEMENT À L'INDUSTRIE DES RENTES ET DE LA RETRAITE. POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Nous croyons que tout le monde devrait pouvoir accéder à un régime de retraite. C'est pourquoi nous travaillons d'arrache-pied pour véhiculer des messages importants concernant les régimes de retraite d'employeur. Nous tenons à nous assurer que le public, les gouvernements et les décisionnaires comprennent que les régimes à prestations déterminées bien conçus et gérés, ainsi que les régimes à risques partagés, demeurent les meilleures options pour fournir un revenu de retraite d'une façon efficace, abordable et viable. Nous continuons de prendre parti pour ces modèles et croyons qu'ils devraient être accessibles à un éventail plus vaste de Canadiens. Plus particulièrement, les régimes à risques partagés conservent les meilleures caractéristiques du modèle PD, mais répartissent le risque lié au passif non capitalisé entre les participants et les promoteurs, comme le font tous les régimes de retraite du secteur public.

Pour en savoir plus sur Peter Shena, chef des rentes de la Commission, visitez [reports.opb.ca/cpo](https://reports.opb.ca/cpo)